



**Réponses de Mélissa Généreux,
candidate de Québec solidaire dans Saint-François**

Réponses de Mélissa Généreux, candidate de Québec solidaire dans Saint-François

1. Les droits de scolarité au collégial devraient-ils augmenter, diminuer ou rester tels qu'ils sont ?

Québec solidaire est un parti reconnu pour sa position pour la gratuité scolaire. Dans la plateforme électorale, nous nous engageons à réduire les frais de scolarité de 25% au terme d'un premier mandat. La gratuité demeure un objectif à réaliser de façon progressive.

2. L'offre de formation à distance devrait-elle être développée plus largement ?

Québec solidaire n'a pas de position sur l'enseignement à distance. Cela dit, nous croyons qu'il s'agit d'un enjeu qui mériterait d'être étudié, puisque pour certains programmes cela semble ne pas poser de problème, alors que pour d'autres, cela s'avère plus difficile. Il serait important de tenir compte des apprentissages réalisés au cours de la pandémie, notamment sur le fait que l'enseignement strictement à distance a eu des effets néfastes sur la santé psychologique et la motivation scolaire de plusieurs étudiantes et étudiants.

3. Devrait-on modifier certains aspects de la nouvelle loi sur la langue commune du Québec (PL96) qui touchent les cégeps anglophones ? Lesquels ?

Nos réserves quant à la nouvelle loi sur la langue commune au Québec en matière d'éducation concernent principalement les autochtones. Bien que la loi 96 n'amène aucun recul pour les autochtones autres que les 3 cours de français dans les cégeps anglophones, elle n'apporte aussi aucune avancée sur leurs demandes historiques sur la loi 101, notamment de pouvoir étudier dans leur langue maternelle.

4. Devrait-on étendre les clauses scolaires de la loi 101 aux cégeps ?

Québec solidaire est contre la proposition d'étendre les clauses scolaires de la loi 101 aux cégeps. Nous croyons que le phénomène de l'anglicisation au Québec est bien réel et qu'il faut poser des actions pour rendre les cégeps francophones plus attrayants. Québec solidaire propose en ce sens :

a) Il faut un réinvestissement majeur dans les cégeps francophones puisque la meilleure manière d'encourager les jeunes Québécoises et Québécois à étudier au cégep en français, c'est de rendre nos cégeps francophones attrayants.

b) Il faut modifier la méthode de financement des établissements en enseignement supérieur, sans pour autant réduire le financement des établissements. Nous croyons qu'il faut mettre fin au financement par étudiant. La mécanique pour le nouveau financement doit être décidée à la suite d'une consultation des acteurs en place.

5. Les institutions publiques comme les cégeps devraient-elles avoir des cibles contraignantes pour atteindre la carboneutralité ?

Nous croyons que la réduction de notre empreinte carbone collective et la transition énergétique doivent être au cœur de l'action gouvernementale. Ainsi, dans le plan de lutte aux changements climatiques, Vision 2030, nous avons indiqué qu'il fallait établir un budget carbone contraignant et soumettre l'ensemble des décisions gouvernementales à une évaluation climatique systématique avec la carboneutralité comme objectif. De façon concrète, nous pourrions faire comme la Colombie-Britannique, qui oblige son secteur public à atteindre la carboneutralité et à rapporter annuellement les mesures entreprises à cette fin.

6. L'augmentation fulgurante de 3642 % de l'effectif scolaire handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) depuis 2010-2011 mérite-t-elle qu'on augmente les ressources enseignantes ?

Nous croyons qu'il est nécessaire d'investir pour s'assurer que les besoins des étudiantes et des étudiants sont adéquatement soutenus en ayant les ressources nécessaires pour y arriver. Ainsi, un gouvernement solidaire augmenterait le soutien financier aux cégeps et aux universités régionaux en fonction de leurs besoins particuliers. Des investissements de 16 M\$ par année y seront consacrés, ce qui pourrait permettre entre autres d'augmenter les ressources enseignantes.

De plus, les cégeps bénéficieraient de l'embauche des 1000 professionnels pouvant fournir des services de psychothérapie (travailleuse sociale, psychoéducatrice, criminologue, sexologue, etc.) qui seront déployés dans le réseau scolaire, y compris les maisons d'enseignement postsecondaire, et dans le réseau de la santé et des services sociaux.

7. Les cégeps sont-ils là pour rester ?

Absolument! Les cégeps sont l'un des maillons essentiels de notre système scolaire, la porte d'entrée vers les études supérieures.